



Monsieur le Recteur  
de l'académie de Clermont  
Chancelier des Universités  
3 avenue Vercingétorix  
63033 CLERMONT-FERRAND cedex 1

Objet : allègements de service

Monsieur le Recteur,

Nous sommes interpellés actuellement par des professeurs qui vivent très mal la réponse négative des services du Rectorat à leur demande d'allègement de service.

La note de service académique, certes, précise que cette mesure ne peut être accordée qu' « à titre exceptionnel » aux personnels qui suivent un « traitement médical lourd » mais, justement, il nous semble que plusieurs collègues s'étant vu opposer un refus entrent dans ce cadre. Certains d'entre eux ont une RQTH et ils avaient bénéficié l'an dernier d'un allègement.

Madame le Recteur Champion avait déclaré lors d'un CTA aux représentants des Personnels que les agents ayant une RQTH verraient leur demande acceptée. Or, cela n'est visiblement pas le cas cette année.

Étant donné que ladite note de service indique que « chaque demande fera l'objet d'un examen attentif et rigoureux en lien avec le médecin de prévention », nous vous demandons de bien vouloir réexaminer ces situations.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Recteur, en notre attachement au Service Public d'Éducation et à ses valeurs.

Patrick LEBRUN

Secrétaire académique